



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### COMMUNE DE TREMARGAT

Par arrêté préfectoral du 2 mai 2018, une enquête publique est ouverte de 1er juin 2018 à 9h00 au 2 juillet 2018 à 12h00 à la mairie de Trémargat sur la demande de la SARL Guégan TP, représentée par Monsieur Gérard Guégan, gérant, sis à « Le Bourg » à Kergrist-Moëlou, pour être autorisée, sur la commune de Trémargat, au lieu-dit « Lariot » à :

- renouveler l'autorisation d'exploiter la carrière d'arène granitique
- procéder à l'extension de la surface actuelle de la carrière
- augmenter la production maximale
- mettre en place une nouvelle installation fixe de traitement des matériaux
- accueillir des matériaux inertes extérieurs pour le remblaiement
- renoncer à une superficie actuellement autorisée représentant une superficie totale de 1320 m<sup>2</sup>

La mission régionale d'autorité environnementale n'a pas émis d'observations sur ce dossier.

Le dossier, en ligne sur le site internet de la préfecture : <http://cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Installations-classées-industrielles/Enquêtes-publiques> sera accessible gratuitement sur un poste informatique situé à la mairie de Trémargat

Le dossier complet comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique à la mairie de Trémargat aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

lundi et mardi : 9h00-12h00 mercredi et jeudi : 14h00-17h30 vendredi : 9h00-12h 00

Le public peut formuler ses observations :

- sur le registre mis à sa disposition par la mairie de Trémargat
- par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Trémargat -1 rue Belles dames 22110 - Trémargat
- par courrier à la préfecture des Côtes-d'Armor - bureau du développement durable BP 2370 place du Général de Gaulle 22023 Saint-Brieuc cedex **ou** par voie électronique : [pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr) du 1er juin 2018 à 9h00 jusqu'au 2 juillet 2018 à 12h00.

Les contributions reçues par courrier électronique seront consultables dans les meilleurs délais sur le site internet de la préfecture à l'adresse sus-mentionnée.

Monsieur Michel STRAUB, retraité de la marine nationale est désigné commissaire enquêteur. Il recevra le public les :

vendredi 1er juin 2018	de 9h00 à 12h00
mercredi 6 juin 2018	de 14h00 à 17h00
samedi 23 juin 2018	de 9h00 à 12h00
lundi 2 juillet 2018	de 9h00 à 12h00

Toute information peut être demandée auprès de M. Gérard GUEGAN, gérant, à l'adresse électronique suivante : [guegan-tp@orange.fr](mailto:guegan-tp@orange.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Trémargat et sur le site internet de la préfecture à l'adresse susmentionnée dès réception, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La procédure doit aboutir soit à une autorisation assortie de prescriptions, soit à un refus.